

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13 - FAX. (1) 43.31.19.83

Hebdomadaire - n° 1882 - 19 mai 1994 - 7 F

D 1882 HAÏTI: TERRORISME D'ÉTAT À GONAÏVES

Les 18 et 22 avril 1994, un commando du FRAPH (cf. DIAL D 1858) faisait irruption dans le quartier de Raboteau, un bidonville de la ville de Gonaïves (Artibonite), y semait la terreur et tuait au moins une dizaine de jeunes. Dossier ci-dessous, complété des déclarations de l'évêque de Gonaïves sur le massacre et du pape Jean-Paul II sur Haïti.

Note DIAL

MASSACRE SAUVAGE À GONAÏVES

1 - Rapport de la Commission justice et paix de Gonaïves du 21 avril 1994

Le lundi 18 avril 1994 a vu une nouvelle fois la répression et la terreur redoubler contre la population du bidonville de Raboteau aux Gonaïves.

Prétextant la présence de quelques pneus qui auraient commencé à brûler au lever du jour dans quelques carrefours proches du bidonville Raboteau, les forces répressives (qui selon certaines sources pourraient avoir fait elles-mêmes allumer ces pneus) déclarèrent tout de go que c'était la population de Raboteau qui en était responsable et trouvèrent ainsi un alibi pour s'en prendre une nouvelle fois à ce quartier populaire.

C'est ainsi que dès 6 H du matin, l'armée commençait à tirer tout en encerclant en masse le bidonville de Raboteau; ils forcèrent, sans aucun mandat de perquisition, la porte de la maison de Mr Amio Métayer alias "Cubain", militant du quartier ayant déjà été victime d'une répression féroce depuis le coup d'État militaire: ne le trouvant pas à l'intérieur, ils commencèrent alors, selon les informations recueillies par Justice et Paix, à vider tout ce qui se trouvait à l'intérieur pour le jeter dans la rue et ils auraient brûlé tout cela.

Poursuivant leurs méfaits, ils auraient saccagé plusieurs portes de maisons situées dans cette même rue du Quai et auraient tiré à balles un cochon appartenant à Yolette Joseph, proche famille du militant auquel ils faisaient la chasse.

Au moment de l'attaque matinale de ce quartier populaire, ce fut le sauve-qui-peut, les gens tentant de s'enfuir et de quitter le quartier; un certain nombre de personnes auraient été battues puis remises en liberté au moment des faits.

Le calvaire n'était pas fini: vers 2 H/3 H de l'après-midi, les militaires débarquèrent une nouvelle fois à Raboteau, encerclèrent le quartier et se mirent de nouveau à tirer, terrorisant la population, petits et grands, avec ces tirs.

C'est un peu plus tard dans l'après-midi qu'à défaut de pouvoir mettre la main sur Amio Métayer, ils procédèrent, sans aucun mandat légal, à l'arrestation illégale et arbitraire de:

- Mr Dodo Métayer, père du leader pourchassé. Emprisonné, il serait parvenu à recouvrer la liberté le lendemain.

- Mme Aloud Métayer, soeur du leader pourchassé. Emprisonnée, elle était remise en liberté le lendemain sans aucun jugement. Elle avait déjà été victime d'arrestation et détention illégales accompagnées de tortures sur le bas-ventre alors qu'elle était enceinte. Elle était restée détenue du 21 novembre au 17 décembre 1993. Son cas avait fait l'objet d'une action urgente d'Amnesty International (n° AMR 36/35/93 et 36/03/94).

- Mr Charlo, jeune d'environ 25 ans. Battu sur place, il aurait ensuite été relâché.

Selon certaines informations parvenues à Justice et Paix et en cours de vérification, un certain nombre d'autres arrestations illégales et arbitraires auraient été perpétrées.

Cette nouvelle opération de terreur semble faire partie du plan global actuel sévissant en Haïti et n'ayant pour objectif que le démantèlement total des derniers bastions de résistance existant à travers le pays, notamment dans les quartiers populaires des grandes villes: élimination ou exils des leaders, harcèlement continu, musellement général en même temps qu'une "fraphisation" macoute maximale....

La Commission Justice et Paix:

- dénonce une nouvelle fois ces vagues répétées de terreur se poursuivant à Raboteau contre une population civile sans défense et aux mains nues.

- condamne les instances internationales entretenant de maintes manières et depuis trop longtemps ce système putschiste répressif en contraignant le gouvernement constitutionnel à toujours davantage de concessions et à une amnistie qui ne constitue qu'une prime croissante donnée à l'illégalité, à l'arbitraire le plus total, à la violence quotidienne et à l'immoralité institutionnalisée.

2 - Rapport de la Commission justice et paix de Gonaïves du 22 avril 1994

Le lundi 18 avril 1994, la population du bidonville de Bas-Raboteau était déjà la cible de tirs, d'arrestations et de perquisitions illégales, de bastonnades et de terreur. (Cf. rapport n° GO / 94-5)

Ce vendredi 22 avril, la situation devait s'aggraver et tourner au drame. Dès le lever du jour, un important commando composé du groupe terroriste du FRAPH et de militaires envahissaient et prenaient d'assaut de nouveau le bidonville de Raboteau, commençant à opérer des tirs nourris et créant une terreur et une panique indescriptibles. Ils commencèrent dans le même temps à frapper aux portes pour débusquer les gens qui se terraient en disant que si ces derniers refusaient d'ouvrir, ils tireraient alors à l'intérieur.

Tous ceux qui en eurent le temps tentèrent alors de s'enfuir en courant vers la mer toute proche pour essayer de monter dans des canots et pour tenter ainsi de sauver leur vie. Le commando civilo-militaire n'hésite pas alors à tirer sur la mer à hauteur d'homme dans le but délibéré d'abattre cette population civile sans défense, garçons mais aussi jeunes filles, sans aucune pitié.

Plusieurs jeunes garçons auraient été abattus par balles...

Les tirs qui se sont poursuivis toute la matinée et jusqu'en début d'après-midi de ce vendredi ont rendu les investigations difficiles. Cependant des sources concordantes et dignes de foi rapportaient que le jeune Ti-Claude, alias "Avion", qui s'était caché dans une chambre morte et qui tentait de s'enfuir aurait été abattu par balles alors qu'il voulait entrer dans un "trou de sel" tout proche de la mer.

D'autres informations rapportent qu'au moins trois autres jeunes auraient ainsi été abattus, mais que leurs familles n'avaient même pas pu récupérer leurs cadavres avant la nuit, de peur d'être abattus à leur tour.

Des investigations seront nécessaires afin d'infirmier ou de confirmer ces informations: le bilan pourrait dépasser la dizaine.

Plusieurs blessés par balles dont deux jeunes filles ayant échappé par miracle à la mort...

Ce carnage perpétré dans le bidonville n'épargna même pas les filles:

- C'est ainsi qu'ils tentèrent d'abattre par balle la jeune Rosiane Profil âgée de 19 ans, étudiante habitant Bas-Raboteau, au moment où elle courait dans la mer et montait dans un canot. Ils étaient fermement décidés à l'éliminer puisqu'ils tirèrent deux fois sur elle. Elle fut atteinte de deux balles au moins, une dans le haut de la cuisse gauche et une deuxième dans le pied droit. C'est par miracle qu'elle échappa à la mort et qu'on parvint à la transporter pour lui assurer les premiers soins.

- Ils n'hésitèrent pas non plus à tirer sur la toute jeune Lebona Pierre, âgée seulement de 12 ans et habitant également Bas-Raboteau. Alors qu'elle entendait les cris des gens qui étaient battus elle voulut tenter le tout pour le tout et se mit, elle aussi, à courir dehors. Elle serait entrée dans la mer et aurait reçu au moins une balle au niveau du pied gauche au moment où elle tentait de monter dans un canot.

Certaines sources indiquent qu'il y aurait eu d'autres personnes qui auraient également été blessées mais il n'a pas été possible pour l'instant d'enquêter sur ces informations.

Cependant un jeune homme dont l'identité est connue de Justice et Paix a également été blessé par balles le lundi 18 avril 1994 (balle au cou). Et ce vendredi 22 avril, l'hôpital avait déjà reçu une autre femme blessée par balle, tôt le matin avant le lever du jour, dans la ville des Gonaïves alors qu'elle partait pour le marché de Poteau.

La population de Raboteau fuit devant la terreur...

Les tirs se poursuivaient encore à Raboteau en début d'après-midi, provoquant une fuite massive de la population et permettant aux forces répressives d'opérer des fouilles illégales dans de nombreuses maisons et de faire main basse sur ce qui s'y trouvait.

La Commission justice et paix:

1 - Constate que les forces répressives ne se contentent plus désormais d'arrêter illégalement, de battre sauvagement, de torturer impunément mais qu'elles en sont revenues à TIRER A VUE ET EN PLEIN JOUR, comme sur du bétail, sur une population civile sans défense, y compris sur des femmes et des jeunes files.

Rappelons que déjà le 19 décembre 1993, de nombreuses femmes ainsi qu'une quinzaine de tout jeunes enfants, dont une fillette de 4 ans, avaient été systématiquement battus et martyrisés et que cela avait donné lieu à une action urgente d'Amnesty International (n° AMR 36/04/94).

2 - La Commission alerte Amnesty International sur la gravité de l'escalade répressive actuelle dans le pays et sur l'impunité totale dont ne cesse de jouir les auteurs des multiples et incessantes violations des droits humains, sous les yeux de la Mission civile d'observation de l'ONU.

3 - Justice et Paix dénonce le cynisme et "la rouerie de la communauté internationale qui berne le peuple haïtien depuis plus de deux ans" et qui, au moment même où elle envoie une Mission civile d'observation des droits humains, continue à soutenir le régime putschiste haïtien et donne, en encourageant l'amnistie, une prime à l'impunité, à l'immoralité, à cette terreur croissante et à l'extermination de tout un peuple.

Dernière minute: d'après plusieurs sources, le chiffre des tués par balles pourrait dépasser la dizaine. Des investigations sont en cours.

3 - Déclaration de Mgr Emmanuel Constant, évêque de Gonaïves, sur le massacre de Raboteau

Aux membres du clergé
et aux responsables de communautés chrétiennes en général.

Chers Pères, chers Collaborateurs,

J'entends votre silence comme j'entends celui des paroissiens. Il est lourd d'angoisse et d'inquiétude. Vous souffrez de tout ce qui, sous vos yeux, dans vos paroisses, dans vos champs d'apostolat respectifs, est révoltant parce que indigne de l'homme, indigne de l'homme haïtien qui bafoue ou qui est bafoué, qui torture ou qui est torturé, qui annihile son frère ou qui se voit réduit à l'état de bétail sans droit aucun.

Vous souffrez spécialement aujourd'hui de toute la souffrance de la ville des Gonaïves et du quartier de Raboteau en particulier.

En effet les nouvelles qui vous parviennent par "Télédiol" ne sont pas de simples rumeurs.

A Raboteau, le sang a coulé. Des Haïtiens comme nous, jeunes et moins jeunes, ont été tués par balles, sans procès, sans interrogatoire, sans aucune procédure légale.

Des hommes, des femmes ont été blessés, toujours par balles, au moment où ils fuyaient sans trop savoir ce qui se passait. Seul le hasard ou la Providence a voulu qu'ils soient encore en vie !

Combien de morts? Combien de blessés? Nous ne le savons pas avec exactitude. Mais le fait est là, il y a des morts et des blessés: des témoins oculaires ou même des victimes en ont témoigné.

Que dire des autres, ceux qui ne sont ni morts, ni blessés? Leurs maisons ont été, pour la plupart, saccagées et pillées. Beaucoup ont abandonné le quartier de Raboteau en y laissant toutes leurs affaires. Un exode engendrant de nouveaux sans abri et un flot de migrants à l'intérieur de leur propre pays ! La souffrance est grande. Elle ne peut laisser personne, qu'on le veuille ou non, dans l'expectative ou dans l'indifférence, surtout quand on a l'Évangile comme boussole et le Christ comme phare.

Chers Pères, chers Collaborateurs, il importe, tout en protestant contre tout ce qui s'identifie à la sauvagerie, de rappeler à tous certains principes-clés qu'on ne peut mépriser ou ignorer sans contribuer à faire de notre monde une jungle où les bipèdes debout appelés Hommes ne seraient selon toute apparence qu'une espèce étrange de fauves parmi d'autres fauves.

Rappelons le respect de la vie.

Dieu seul en est le Maître. "Tu ne tueras point", dit-il. Alors pas question de tortures, pas question d'atteinte à l'intégrité physique et morale de la personne humaine.

Rappelons l'indispensable reconnaissance de la dignité de tout homme.

Tout homme est créé à l'image de Dieu, selon sa ressemblance, et est appelé à participer à sa vie divine elle-même, grâce à la rédemption réalisée pour tous par Jésus-Christ.

Rappelons que "tout homme est mon frère !"

Mais oui ! Ne sommes-nous pas tous fils et filles d'un même Père. N'avons-nous pas été tous lavés dans un même sang, le sang du Christ? "Revêtez, nous dit l'apôtre Paul, des sentiments de tendre compassion, de bienveillance, d'humilité, de douceur, de patience; supportez-vous les uns les autres et pardonnez-vous mutuellement... Et puis, par-dessus tout, qu'il y ait l'amour, qu'il y ait la charité en laquelle se noue la perfection." (Colossiens 3)

Sans doute les autorités responsables ont pour devoir de veiller au maintien de l'ordre et de la paix pour le bien-être de la collectivité. Toutefois elles ne peuvent pas le faire de n'importe quelle façon. Il y a une manière aveugle d'agir qui relève de la démence. Elles veilleront donc à rester dans le cadre de la justice et de la loi. Elles n'utiliseront, déjà au niveau de l'investigation qui doit précéder toute intervention légale, que les méthodes qui sont tout à la fois scientifiques, efficaces et HUMAINES, excluant donc, je le répète, toutes formes de torture.

Que dire des groupes armés paramilitaires ! Ils deviennent facilement incontrôlables et incontrôlés, semant la mort et la désolation en toute impunité ! Il importe de trouver de façon urgente les voies et les moyens pour leur démantèlement.

Chers Pères, chers Collaborateurs, voilà donc quelques points de la catéchèse que je vous invite à exposer clairement aux fidèles et aux hommes de bonne volonté. L'aujourd'hui d'Haïti exige de la sagesse et du dépassement de soi. Il importe de construire et non pas de détruire. Si le pays est réduit en cendres, il ne pourra plus jamais se relever. Ce sera l'anéantissement total.

"Je puis tout en Celui qui me rend fort" déclarait encore le même saint Paul (Phil. 4, 13). Ne nous laissons donc pas aller au découragement. Cultivons l'espérance. Ayons sans cesse recours à "Celui-qui-rend-fort" en imitant sa charité et en l'invoquant avec confiance.

Pour cela, je vous demande d'inviter les fidèles à la solidarité fraternelle en donnant de leur superflu ou même du peu qu'ils possèdent pour venir en aide à leurs frères en difficultés.

Veillez encourager ces mêmes fidèles à rendre plus intenses, plus ferventes et plus abondantes leurs prières, surtout en ce mois de mai qui s'annonce, mois de Marie, mois des rassemblements quotidiens pour le contact filial avec le Seigneur à qui nous disons:

"Que ton Règne vienne,
Que ta Volonté soit faite,
Sur la terre comme au ciel..."

Mes plus vives sympathies à vous et à nos chers fidèles. Que nos frères et soeurs de Raboteau spécialement sachent combien, plus que jamais, nous sommes proches d'eux. Nous leur exprimons notre solidarité dans l'épreuve qui est la leur. Avec vous, je prie avec eux et pour eux sans oublier ceux qui ont été arrachés brutalement à leur affection.

Bon courage ! chers amis. Le Seigneur vous bénit par mes mains.

4 - Déclarations du pape Jean-Paul II sur Haïti

1) Aux évêques d'Haïti en visite *ad limina* à Rome (18 mars 1994)

Je voudrais vous exprimer toute mon estime pour la façon dont vous exercez votre ministère dans les circonstances particulièrement difficiles que vous vivez et aussi vous encourager dans le don généreux de vos personnes au service du peuple qui vous est confié, en cherchant à surmonter les craintes suscitées par les difficultés actuelles de votre pays et en demeurant physiquement près de vos fidèles pour qu'ils sentent concrètement votre solidarité.

En effet, la lecture de vos rapports quinquennaux témoigne des nombreux obstacles que vous devez affronter quotidiennement dans l'accomplissement de vos tâches: l'absence d'infrastructures, qui rend vos déplacements laborieux; la carence de moyens de communications convenables, qui gêne les échanges nécessaires entre vous; à cela s'ajoutent les problèmes obsédants créés par l'instabilité politique et l'embargo économique, et plus que tout, le spectacle bouleversant d'un peuple en détresse, qui se débat au jour le jour pour survivre.

A ce propos, qu'il me soit permis de renouveler à toutes les composantes de la société haïtienne l'appel au dialogue que j'ai lancé lors de ma rencontre avec les membres du Corps diplomatique le 15 janvier dernier, afin que l'on recherche ensemble le vrai bien de la nation ! C'est aux Haïtiens eux-mêmes de bâtir leur avenir selon les principes que vous leur avez rappelés récemment.

En pasteurs zélés, vous continuez à reconforter et à guider votre peuple sur sa route, comme par l'émouvant message de Noël que vous avez adressé à vos fidèles et à tous les hommes de bonne volonté. Ce message manifeste une fois de plus votre souci, dans la présente conjoncture du pays, de venir en aide à vos communautés, de leur redonner espoir et d'allumer des phares pour leur action. Face à la dégradation de la qualité de la vie, face à l'oubli de la dignité de l'homme, face au refus du progrès, vous rappelez les principes fondamentaux de la morale chrétienne et notamment de la doctrine sociale de l'Église. Je souhaite que votre enseignement soit entendu et mis en pratique afin que soient satisfaites les aspirations à la vérité, à la justice, à la liberté et à l'amour qui sont au coeur de vos compatriotes.

2) Au Corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège (15 janvier 1994)

(...) Haïti continue de vivre des épreuves sans fin. Dans leur récent message de Noël, les évêques haïtiens ont bien décrit les "misères physiques et morales qui assaillent le peuple, rongent le corps social et entraînent la destruction dans le pays". En Haïti aussi, la pleine réconciliation des esprits et le renoncement aux divisions qui se sont accentuées ces deux dernières années doit devenir réalité. Et cela n'advient que par le dialogue de toutes les composantes de la société. Un dialogue honnête, respectueux, sans préjugés, avec un seul et unique but: rechercher de manière désintéressée le vrai bien de la nation. Je ne puis qu'inviter la communauté internationale à contribuer autant que possible à la réalisation rapide d'un tel dessein. On ne saurait imposer aux Haïtiens des formules politiques toutes faites, sous peine de susciter de nouvelles divisions. Ce sont les Haïtiens eux-mêmes qui doivent bâtir leur développement, selon les principes si opportunément rappelés par l'épiscopat dans le message déjà mentionné: la fin ne justifie pas les moyens; la force ne peut primer le droit; la vie politique est indissociable de la morale.